



Déclaration CGT-Culture, SNAC FSU, SUD Culture Solidaires au Comité technique de l'administration centrale du 18 octobre 2019

La Secrétaire générale brille par son absence à ce Comité technique

Ce Comité technique d'administration centrale est convoqué dans un contexte particulier et extrêmement tendu.

De l'aveu même du Ministre, le Plan de Transformation Ministériel (PTM) est la plus importante des réformes qu'a connue notre ministère depuis la RGPP.

Or il aura fallu l'intervention des organisations syndicales pour que les points relatifs à la réorganisation en cours (le PTM) et à l'évolution des Services à compétence nationale soient inscrits à l'ordre du jour de cette séance.

C'est dire l'intérêt que vous portez à cette instance représentative des agents d'administration centrale.

Voilà des mois et même des années que nous ne cessons de dénoncer la dépréciation de cette instance et la dégradation du dialogue social.

Les procès-verbaux font état de nos multiples alertes sur la gouvernance déplorable de ce Comité technique qui, pourtant, appartient d'abord et avant tout aux personnels.

Maintes fois, nous avons demandé dans l'unité que le Secrétaire général préside le Comité technique. Tout comme nous avons demandé que les directrices et directeurs généraux soient présents le plus souvent possible et notamment quand la gravité de la situation et la nature des dossiers l'exigent.

Force est de constater que, malgré la meilleure volonté du monde et notre souci constant des conditions de travail de nos collègues, nous nous heurtons à un mur.

Madame Marie Villette vient de prendre ses fonctions de Secrétaire générale. Elle aura à conduire à bien cette réforme qui va transformer le visage de l'administration centrale et donc du ministère, en prenant soin du travail et de la santé des agents. Alors que nous lui avons cordialement demandé de présider cette séance de la plus haute importance, elle n'a pas jugé utile d'être présente, ce que nous regrettons.

Par ailleurs, il est inadmissible que l'administration persiste à vouloir faire passer en force le projet de réorganisation du Service des ressources humaines pour avis aujourd'hui et que les organisations syndicales ont rejeté à l'unanimité, en votant contre au CHSCT-AC du 10 octobre dernier. Elles ont ce jour-là unanimement mis au vote et fait adopter le recours à une expertise agréée, ce que l'administration a refusé dans la foulée.

Les personnels et leurs représentants ne peuvent pas accepter ce désintérêt porté à l'avenir de leurs missions et de leur quotidien.

Pour toutes ces raisons, nous ne siégerons pas aujourd'hui.

Il serait incompréhensible que la Secrétaire générale, ainsi que les directrices et directeurs généraux ne soient pas présents le jour de la re-convocation de ce Comité technique.

Paris, le 18 octobre 2019